

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 mars 2006
(convocation du 13 mars 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Mars Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUBEDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. MARTIN Hugues à M. VALADE Jacques
Mme. FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. BANAYAN Alexis à M. SIMON Patrick
M. BANNEL Jean-Didier à Mme. PUJO Colette
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 30)
M. BENOIT J. Jacques à Mme DUMONT Dominique (à compter de 10 h 40)
Mme. BRACQ Mireille à M. MERCHERZ Jean
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CANOVAS Bruno
M. CAZENAVE Charles à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. DAVID Jean-Louis à M. DUCHENE Michel
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert (à compter de 11 h 30)
Mme de FRANCOIS à M. ANZIANI ALain (à compter de 11 h 30)

M. HERITIER Michel à M. HOUBEDEBERT Henri (à compter de 11 h 30)
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à compter de 11 h 30)
M. LOTHAIRES Pierre) M. MANGON Jacques (jusqu'à 12 h 00)
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (à compter de 11 h 30)
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme DARCHE Michelle (jusqu'à 10 h 40)
M. PIERRE Maurice à M. MERCIER Michel (à compter de 11 h 30)
M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme. RAFFARD Florence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. TAVART Jean-Michel à M. SAINTE-MARIE Michel

EXCUSE :

M. PUJOL Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

**B.R.A. - Agence de Développement Economique de Bordeaux et de la Gironde -
Programme d'actions et budget prévisionnel 2006 - Convention - Décision -
Autorisation.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le B.R.A. Agence de Développement Economique de Bordeaux et de la Gironde, dont notre établissement public est membre fondateur depuis 1996, a pour vocation de mettre en œuvre en s'appuyant principalement sur des moyens financiers octroyés par les partenaires publics et parapublics, les actions permettant d'aboutir à des décisions d'investissement au profit de l'agglomération bordelaise et de la Gironde.

Par délibération n°2003/0362 du 23 mai 2003, notre établissement public a approuvé le principe d'un plan de financement pluriannuel pour la période 2003-2006 dans le cadre du renforcement des relations partenariales avec cette association. De plus, chaque année, une convention financière confirme le montant de la participation financière de la Communauté Urbaine à partir du programme d'actions présenté par l'association.

Compte tenu de l'évolution de l'environnement économique, une réflexion globale a été conduite sur les moyens à mettre en œuvre afin que l'agglomération reste un territoire de référence dans la compétition internationale à laquelle se livrent les grandes métropoles.

Cette réflexion portait sur :

- la poursuite du ralentissement des investissements nationaux avec la baisse générale du nombre des implantations internationales en Europe,
- l'intensification de la concurrence entre les pays avec l'émergence de la Chine et des pays de l'Est comme zones d'accueil
- le changement de nature des investissements qui évoluent vers des recherches de partenariats commerciaux, financiers et/ou technologiques.

Pour tenir compte de ces évolutions, le programme d'actions du B.R.A. en 2006, validé par le Conseil d'Administration de l'association du 5 décembre 2005, se décline en actions de promotion économique et détection et traitement de projets d'investissements en concertation avec ses partenaires.

Dans le cadre du Comité de Suivi et d'Orientation, un certain nombre de choix ont été retenus, s'appuyant sur la volonté de concentrer les moyens du B.R.A. sur les filières :

- les plus susceptibles de créer des emplois et de la valeur,
- à fort enjeu urbain,
- s'intégrant dans des logiques de développement durable,
- en adéquation avec l'offre territoriale.

Au plan international, l'action du B.R.A sera prioritairement orientée sur les domaines suivants :

- Laser/Optique/Photonique,
- Technologies de l'information et de la communication,
- Les services aux entreprises et plus particulièrement les entreprises susceptibles de localiser des emplois métropolitains (services partagés, relations clients).

Au niveau national les grands secteurs qui seront démarchés seront principalement :

- les S.S.I.I. et éditeurs de logiciels,
- les " Eco Industries " et installations industrielles liées aux activités de l'environnement
- emplois publics nationaux et internationaux.

Le budget prévisionnel 2006 du B.R.A. relève de l'accord de financement pluriannuel 2003-2006 et s'établit sur la base de 1 786 500 € T.T.C. Il comprend en recettes une demande exceptionnelle relevant des fonds FEDER afin que ceux-ci soient abondés de 63 000 € supplémentaires venant en sus des 85 000 € prévus.

Cette demande complémentaire s'inscrit dans le prolongement d'un engagement 2005-2006 du Comité Régional des Aides au titre du budget Emplois Publics et doit permettre de compenser un montant non versé en 2005 en raison de plafonnements de taux d'intervention. Il est à noter par ailleurs que 2006 sera le dernier exercice de participation des crédits FEDER au budget du B.R.A.

Le budget prévisionnel 2006 se présente donc ainsi :

Contributeurs	Total 2006	Part	Subvention	Cotisation
FEDER	85 000	4,76 %	85 000	
Conseil Régional Aquitaine	280 000	15,67 %	203 775	76 225
Conseil Général Gironde	189 500	10,61 %	113 275	76 225
C.C.I.B.	393 500	22,03 %	317 275	76 225
Communauté Urbaine	393 500	22,03 %	317 275	76 225
Ville de Bordeaux	280 000	15,67 %	203 775	76 225
Adhésions	102 000	5,71 %		102 000
FEDER spécifique	63 000	3,53 %	63 000	
TOTAL	1 786 500		1 303 375	483 125

Présentation analytique des dépenses :

DEPENSES	BP 2006
1 – Travaux, fournitures et services extérieurs	290 900
1.1. Total Consultants	178 600
1.1.1. Consultants prospection	91 100
1.1.2. Consultants promotion	24 500
1.1.3. Consultants marketing territorial	59 000
1.1.4. Consultant qualité	4 000
1.2. Participation salons et évènements	66 000
1.3. Impression et réalisation supports promotionnels	23 000
1.4. Site Internet	23 300
2 – Frais généraux de fonctionnement	147 400
3 – Frais de salaires	1 048 400
4 – Impôts et taxes	87 300
5 – Insertions presse	52 000
6 – Frais de mission et de réception	93 000
7 – Traductions	6 000
8 – Reprographie	1 500
9 – Poste et télécommunications	27 000
10 – Cotisations diverses	6 300
11 – Investissements	11 700
12 – Documentation – base de données	15 000
TOTAL	1 786 500

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs de bien vouloir :

- DECIDER, au bénéfice du B.R.A. :

- l'attribution d'une subvention d'un montant de 317 275 € au titre des actions menées en 2005,

- le versement d'une cotisation d'un montant de 76 225 €,

- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention financière 2006, ci-annexée, destinée notamment à régler les modalités de versement de la participation communautaire.

Les dépenses correspondantes seront inscrites pour la subvention au chapitre 65, article 6574, fonction 900, et pour la cotisation au chapitre 011, article 6281, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 mars 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
5 AVRIL 2006**

M. JEAN-CHARLES BRON

